



DRONES

PROGRAMME FORMATION TELEPILOTE PROFESSIONNEL DE DRONE – EXPLOITATION D’UN UAS (DRONE) DANS LE SECTEUR DE LA PROMOTION ET VENTE IMMOBILIERE CERTIFICATION DRONEDIFICE RS 6699

N°Déclaration d’activité 28500154150 auprès de la DREETS de Normandie
Exploitant Formateur déclaré DGAC n°ED9547
SIRET 50915339100040



Intitulé : Formation Télépilote dans les métiers de l’immobilier - certification Dronedifice – Pack Starter

Objectifs :

L’objectif est d’assurer au bénéficiaire d’être en capacité d’effectuer des missions de prise de vue aérienne dans le cadre d’une activité de télépilotage de drone professionnel, liée aux métiers de l’immobilier (architecte, géomètre, agent immobilier, BTP, promoteur, notaire, vidéaste ou photographe réalisant la mise en valeur de bien,...), conformément aux exigences réglementaires de la DGAC et l’EASA.

Passage de la Certification “Exploitation d’un UAS (drone) dans le secteur de la promotion et la vente immobilière”

La formation a pour objectifs d’attester des compétences suivantes:

- Préparer une mission et le matériel dans le cadre d’une prestation de captation par drone dans le domaine de l’immobilier.
- Télépiloter un drone Multirotors civil à usage professionnel en situation normale et anormale.
- Réaliser des missions techniques (inspection d’ouvrage, missions techniques, mission de suivi de chantier, ...) dans le cadre de la promotion immobilière.
- Connaître les principes de la propriété intellectuelle, en matière d’imagerie immobilière.
- Savoir réaliser des missions dans le domaine de la vente immobilière (mise en valeur d’un bien immobilier, techniques de prises de vues par drone dans le cadre de la promotion ou la vente d’un bien immobilier).
- Connaître les principes de réglages des capteurs photos et vidéo, ainsi que le choix du matériel propre à l’immobilier.
- Etre autonome en matière de connaissances de droits à l’image et de propriétés privées.

Prérequis pour suivre la formation :

Avoir 16 ans révolus.

Etre en possession de son BAPD, ou être en possession d'une date d'inscription à un examen théorique drone (CATT, CATS, BAPD), ou un engagement sur l'honneur d'inscription à une date de passage du théorique télépilote lors de la formation (ne pas hésiter à nous contacter pour être accompagné si besoin).

Public concerné : Tout public âgé de 16 ans et plus. Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez contacter le référent handicap, Mr Guillaume RIOU, au 06 98 21 32 10.

Informations sur l'admission

Admission après entretien téléphonique préalable.

Cet entretien et la réalisation d'un questionnaire de positionnement permettant de valider l'adéquation de la formation avec le projet du stagiaire.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement : Salle de formation, étude de cas, travaux pratiques, drone, QCM, support de cours type check-list remis au stagiaire, cours sur "powerpoint", livret de progression. Encadrement par instructeur professionnel télépilote.

Moyens pour suivre son exécution et en apprécier les résultats : feuilles d'émargement, règlement intérieur, livret de progression, attestation de formation, questionnaires de satisfactions (à chaud et à froid), certifications.

Programme détaillé (durée 82h) :

Pratique, 37 h + 1 h de certification : 9 modules en présentiel répartis en fonction de la météo et de l'avancée du groupe de stagiaires.

Théorique: 39 h + 5h en FOD sur plateforme LMS (accès illimité).

Les parties pratiques et théoriques se réalisent « indépendamment » et sans ordre défini.

- **Pratique (37h + 1 h de certification)**

Jour 1

Module A (salle) – 3,5h:

Présentation des participants – Revue des attentes personnalisées
Les activités avec un drone
Réglementation catégorie Open et spécifique
Présentation du matériel

Module B (extérieur ou simulateur + salle) – 4,0h:

La visite prévol
Présentation des Checklists communes à chaque vol.
Briefing
Évaluation des risques
Vols en situation normal
Réalisation collégiale du QCM n°1
Débriefing journée

Jour 2

Module C (salle) – 3,5h :

Rappels du jour 1
Réglementation propre à l'activité immobilière
Droit à l'image et notions de propriété privée
Le drone et les applications techniques en immobilier
Techniques de télépilotage à destination de captations d'images à but commercial

Module D (extérieur ou simulateur) – 4,0h :

Briefing
Vol en situation anormale
Procédures d'atterrissage d'urgence.
Mise en situation d'éléments perturbants liés aux personnes tierces
Réalisation collégiale du QCM n°2
Débriefing journée

Jour 3

Module E (salle) – 3,5h :

Rappel connaissances catégories ouverte et spécifique
Cartographie
Travaux pratiques de préparation de mission n°1
Travaux pratiques de préparation de mission n°2
Importance des assurances (RCP aéronautique).

Module F (extérieur ou simulateur) – 4,0h :

Vols de préparation à la certification. Vols Immobiliers audiovisuels
Réalisation collégiale du QCM n°3
Débriefing journée

Jour 4

Module G (salle) - 3,5h :

Rappels connaissances cartographies
Les autorités de tutelle et obligations de l'exploitant
Travaux pratiques de préparation de mission n°3
Travaux pratiques de préparation de mission n°4

Module H (extérieur) - 4,0h :

Préparation à la certification. Vols Immobiliers inspection
Réalisation collégiale du QCM n°4
Débriefing.
Révision du programme

Jour 5

Passage de l'examen de certification RS5523 et de l'évaluation pratique - 3h

QCM de certification
Préparation d'une mission immobilière avec prises de vues aériennes.
Présentation au jury.
Préparation machine.
Vol immobilier avec prises de vues photos et vidéos.

Module I (salle) - 5 h :

Prise en compte des facteurs humain
Revue des besoins personnalisés
Tour de table final

- **Théorique (5h) BAPD en distanciel**

E-learning sur plateforme internet spécialisée (accès illimité). Cours en ligne et QCM « adaptatifs » avec indicateurs de progression

Module 01 : Météorologie

Cours
QCM corrigé avec module du cours associé

Module 02 : Performance de vol des UAS

Cours
QCM corrigé avec module du cours associé

Module 03 : Mesures d'atténuation des risques au sol

Cours
QCM corrigé avec module du cours associé

Examen blanc

- **Théorique Spécifiques (39h) CATS en distanciel**

Module 1 : réglementation aérienne

Module 2 : Limite des performances humaines

Module 3 : Procédures opérationnelles

Module 4 : Mesure d'atténuation technique et opérationnelle des risques au sol

Module 5 : connaissances générales en matière d'UAS

Module 6 : Météorologie

Module 7 : Performance de vol de l'UAS

Module 8 : Mesure d'atténuation technique et opérationnelle des risques en vol

Examen Blanc

